À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue par visioconférence, à 19 h.

#### SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

Michel DESROSIERS
 Nathalie MEUNIER
 David WILSON

3. Sophie BRASIOLA 6. Andrew J. PELLETIER

#### **EST ABSENT:**

FORMANT QUORUM sous la présidence de Marcella DAVIS-GERRISH, Mairesse

AUSSI PRÉSENTS Benoit TREMBLAY, directeur général et Bruno BÉLISLE, directeur général adjoint.

- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Adoption des procès-verbaux des séances du 6 et 15 décembre
- 3. Informations émanant du Conseil
- 4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

#### **RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL**

#### FINANCES ET TRÉSORERIE

- 5. Acceptation des comptes à payer
- 6. Rapports des salaires nets 2021-12
- 7. Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi Adoption du budget 2022
- 8. Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est Adoption du budget 2022
- 9. Règlement 2021-636 régissant la taxe foncière et les taux de compensation des services afin de pourvoir aux dépenses de l'année 2022 Adoption

#### **GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS**

#### URBANISME, PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT

Appui de la Municipalité à la demande de financement de Bleu Massawippi pour le projet 10. STOP MOULE ZÉBRÉE déposé dans le cadre du programme ÉCOACTION d'Environnement et Changements Climatiques Canada

#### LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

11. Politique d'aide financière pour l'achat de couches lavables

#### SÉCURITÉ PUBLIQUE

12. Règlement 2021-637 – Règlement uniformisé sur la prévention des incendies – Adoption

#### **VARIA**

- 13. Période de questions portant sur des sujets locaux, d'intérêt public
- 14. Levée de l'assemblée

#### 2022-01-10.01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ** 

#### 2022-01-10.02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DU 6 ET 15 DÉCEMBRE 2021

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE les procès-verbaux de la séance régulière du conseil tenu le 6 décembre 2021 et des séances extraordinaires tenus le 15 décembre soient adoptés.

**ADOPTÉ** 

#### 2022-01-10.03 <u>INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL</u>

La Mairesse et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

- Masques aux endroits publics
- Comités du conseil
- Mise à jour Écoroute
- Session de travail pour la Marina
- Travail à distance
- •

#### 2022-01-10.04

### PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR

INTERVENANTS	OBJETS

#### 2022-01-10.05 ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

MOI, NATHALIE MEUNIER, PROPOSE

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 10 janvier 2022 par le Service de trésorerie, au montant de 200 998.83 \$ incluant les comptes de plus de 5 000 \$, selon la liste qui suit :

RÉUNION DU :	10 ianvier 2022	Déposé : 2022-01-10
MEETING OF :	January 10, 2022	Submit: 10-01-2022
FOURNISSEURS/SUPPLIERS	DATE FACTUR	RE/INVOICE MONTANT/AMOUNT
RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE COATICOOK ENFOUISSEMENT & REDEVANCE (CONTENEURS)	22	2962 3 382.25 \$
ENFOUISSEMENT & REDEVANCE (CONTENEURS) ENFOUISSEMENT & REDEVANCE (CONTENEURS)		2968 117,24 \$ 2973 529,13 \$
COMPOST	23	3042 29,90 \$
COMPOST COMPOST		3047 239,20 \$ 3055 247,00 \$
ENFOUISSEMENT & REDEVANCES		3082 160,81 \$
ENFOUISSEMENT & REDEVANCES COMPOST		3092 1 021,94 \$ 3158 23,40 \$
COMPOST	23	3193 171,60 \$ TOTAL 5 922,47 \$
		101AL
SEL WARWICK SEL DE DÉGLACAGE	21	1026 3 994,86 \$
SEL DE DÉGLAÇAGE		1143 8 140,26 \$
SEL DE DÉGLAÇAGE SEL DE DÉGLAÇAGE		1843 7 843,61 \$ 2182 8 381,16 \$
		TOTAL 28 359,89 \$ Taxes Incluses
REVENU CANADA		
REMISE DE L'EMPLOYEUR NOVEMBRE 2022		5 922,41 \$ TOTAL 5 922,41 \$
REVENU QUÉBEC		
REMISES DE L'EMPLOYEUR NOVEMBRE 2022		13 794,58 \$
		TOTAL 13 794,58 \$
REAGAN SHELDON		
ENTRETIEN ET DÉMARAGE DE LA PATINOIRE	2	7 205,48 \$ TOTAL 7 205,48 \$
		Taxes Incluses
RÉGIE INCENDIE MEMPHRÉMAGOG EST QUOTE PART 1/4	2	214 21 431.25 \$
		TOTAL 21 431,25 \$
HYDRO-QUÉBEC		
RÉGIE INCENDIE - CRÉDIT RÉVISION ANNUELLE RÉGIE INCENDIE		2 412492 (524,54) \$ 2 858682 236,15 \$
RÉGIE INCENDIE	71900	2 843308 236,15 \$
PLAGE PLEASANT VIEW POMPE ÉGOUT 2		2 441544 54,30 \$ 2 441545 84,72 \$
SURPRESSEUR AQUEDUC (MASSAWIPPI) SURPRESSEUR AQUEDUC (SHERBROOKE)		2 441546 45,53 \$ 2 421782 645,25 \$
SAPIN DE NOÊL	64780	2 421784 28,24 \$
USINE D'ÉPURATION ÉCLAIRAGE GÉNÉRAL		2 421783 3 510,87 \$ 2 473543 1 280,79 \$
STATIONNEMENT		2 461612 38,31 \$
RÉGIE INCENDIE POMPE ÉGOUT 1		2 852517 183,91 \$ 2 765699 515,54 \$
DREAMLAND PARK TOILETTES PUBLIQUES (KIOSQUE)		2 328644 60,86 \$ 2 328641 524,24 \$
POMPÈ ÉGOUT 5	67930	2 328643 77,55 \$
POMPE EGOUT 6 QUAI MUNICIPAL		2 328645 108,00 \$ 2 328642 119,37 \$
ÉGOUT MOTEUR (POTEAU) STATION POMPAGE (MAGOG)		2 424401 25,84 \$ 2 703682 215,15 \$
STATION FOREFACE (MAGGO)	04100	2 703682 215,15 \$ TOTAL 7 466,23 \$
MÉCANIQUE TOR		Taxes incluses
RÉP. VÉHICULE VOIRIE	_	476 145,35 \$
INSTALLATION SABLEUSE (V23) ENT. VÉHICULE VOIRIE	_	2538 3 591,02 \$ 2550 258,18 \$
RÉP. VÉHICULE VOIRIE	10	0006 326,07 \$
RÉP. VÉHICULE VOIRIE RÉP. VÉHICULE VOIRIE		0020 330,56 \$ 0028 330,56 \$
RÉP. VÉHICULE VOIRIE ENT. VÉHICULE VOIRIE		0029 190,12 \$ 0065 132,22 \$
ENT. VÉHICULE VOIRIE	10	0070 1 722,19 \$
ENT. VÉHICULE VOIRIE	10	0097 204,71 \$ TOTAL 7 230,98 \$
		Taxes Incluses
TI-BRIN CONSTRUCTION RÉP. TOITURE DE L'HÔTEL DE VILLE	98	8778 36 941,47 \$
		TOTAL 36 941,47 \$
		Taxes Incluses
LUMIÈRES FESTIVES  LUMIÈRES SAPIN PARC DREAMLAND	20	2170 5518.81 S
Edministration of the first that the		TOTAL 5 518,81 \$
LES ENTREPRISES ALAIN PRÉFONTAINE		Taxes Incluses
ENT. RUES - ABRASIF		8636 668,04 \$
ENT. RUES - ABRASIF ENT. RUES - ABRASIF	78	8637 427,74 \$ 8638 1842,12 \$
ENT. RUES - ABRASIF ENT. RUES - ABRASIF		8639 2 265,68 \$ 8640 426,51 \$
ENT. RUES - ABRASIF	78	8641 601,60 \$
ABRASIF - TRAVAUX DE MISE EN PILE	78	8648 1 368,20 \$ TOTAL 7 599,89 \$
		Taxes Incluses
L'EXCELLENCE AGRIDUSTRIE DE L'ESTRIE RÉP. VÉHICULE VOIRIE	47	7766 2 261,35 \$
LOCATION MACHINERIE - BRIS AQUEDUC		7765 1 662,03 \$ 7764 7 133.41 \$
LOCATION MACHINERIE - AQUEDUC, EGOUT & ENT. CHEMIN RÉP. VÉHICULE VOIRIE	47	7763 163,22 \$
RÉP. VÉHICULE VOIRIE RÉP. VÉHICULE VOIRIE		7762 614,68 \$ 7761 675,56 \$
REP. HYDRAULIQUE KUBOTA		7968 74,85 \$
		TOTAL 12 585,10 \$ Taxes Incluses
SANI ESTRIE  COLLECTES DE DÉCEMBRE	25	
CONTENEURS	SE-	111513 609,37 \$
COLLECTE COMPOST 24 DÉCEMBRE	SE-1	111426 143,72 \$ TOTAL 9 563,47 \$
		Taxes Incluses

GRAND TOTAL 169 542,03 \$

#### 2022-01-10.06 RAPPORTS DES SALAIRES NETS – 2021-12

ÉLUS	10 040.17 \$
PERMANENTS	41 752.16 \$
TOTAL	51 792.33 \$

#### 2022-01-10.07

#### <u>RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC RÉGIONAL MASSAWIPPI – ADOPTION DU</u> BUDGET 2022

ATTENDU QUE les municipalités membres de la Régie intermunicipale du parc régional Massawippi sont tenues de procéder à l'adoption de son budget annuel selon les articles 603 et suivants du Code municipal;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi a présenté son budget 2022 aux municipalités membres ledit budget se chiffrant à un montant de 108 240 \$ (excluant le budget relié à la plage);

MOI, SOPHIE BRASIOLA, PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adopte le budget 2022 présenté par la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi se chiffrant à 108 240 \$ (excluant le budget relié à la plage), la quote-part de North Hatley étant de 21 648 \$.

**ADOPTÉ** 

#### 2022-01-10.08

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION INCENDIE MEMPHRÉMAGOG EST - ADOPTION DU BUDGET 2022

ATTENDU QUE les municipalités membres de la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est sont tenues de procéder à l'adoption de son budget annuel selon les articles 603 et suivants du Code municipal;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est a présenté son budget pour l'année 2022, ledit budget se chiffrant à un montant de 1 608 232 \$;

MOI, DAVID WILSON, PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adopte le budget 2022 présenté par la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est, se chiffrant à 1 608 232 \$, la quote-part de North Hatley étant fixée à 85 725 \$

**ADOPTÉ** 

#### 2022-01-10.09

# RÈGLEMENT 2021-636 RÉGISSANT LA TAXE FONCIÈRE ET LES TAUX DE COMPENSATION DES SERVICES AFIN DE POURVOIR AUX DÉPENSES DE L'ANNÉE 2022 – ADOPTION

ATTENDU Qu'un avis de motion a été donné le 15 décembre 2021 et que le projet de règlement a été déposé lors de la même séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE le règlement intitulé « Règlement 2021-636 régissant la taxe foncière et les taux de compensation des services afin de pourvoir aux dépenses pour l'année 2022 » soit adopté.

ADOPTÉ

#### 2022-01-10.10

# APPUI DE LA MUNICIPALITÉ À LA DEMANDE DE FINANCEMENT DE BLEU MASSAWIPPI POUR LE PROJET STOP MOULE ZÉBRÉE DÉPOSÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME ÉCOACTION D'ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES CANADA

ATTENDU l'annonce de la présence de la moule zébrée dans le lac Massawippi;

ATTENDU que le lac Massawippi est un réservoir d'eau douce très important, irremplaçable pour la municipalité et pour l'ensemble de la région;

ATTENDU les travaux de Bleu Massawippi, les expertises, l'état de la situation et le plan d'action sur 10 mois de Bleu Massawippi présenté aux membres du conseil du Parc régional

le 21 novembre dernier ainsi que les autres présentations publiques et publications que l'organisme a tenues;

ATTENDU la résolution du Parc régional Massawippi no 21.11.29.06;

ATTENDU que le projet STOP MOULE ZÉBRÉE mentionné en titre est conforme aux plans exposés tant au niveau des actions que des budgets et des échéanciers;

ATTENDU que la Municipalité s'est engagée sur le plan financier à contribuer à ce projet pour une somme de 5 000 \$ pour l'année 2022 en tenant compte de la nécessité d'investissements publics au niveau fédéral;

ATTENDU qu'il y a lieu d'adhérer aux objectifs de ce projet et de l'appuyer;

MOI, ANDREW J PELLETIER, PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley appuie le projet **STOP MOULE ZÉBRÉE** et entérine son engagement du 21 novembre d'y contribuer pour la somme de 5 000 \$ via le Parc régional Massawippi

**ADOPTÉ** 

#### 2022-01-10.11 POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES

ATTENDU que la Municipalité du Village de North Hatley ne possède pas de politique d'aide financière pour l'achat de couches lavables;

ATTENDU QU'il y a lieu de promouvoir l'utilisation de produits hygiéniques réutilisables afin de diminuer la quantité de matières envoyé vers les sites d'enfouissement, de soutenir la préservation de l'environnement et d'accroitre le développement durable;

MOI, SOPHIE BRASIOLA, PROPOSE

QUE les citoyens dont la résidence principale se trouve sur le territoire de la municipalité de North Hatley peuvent se prévaloir d'une aide financière pour l'achat de couches lavables selon les conditions suivantes:

#### (CONDITIONS GÉNÉRALES)

- Preuve de résidence permanente
- Preuve de naissance de l'enfant
- Une seule allocation par enfant
- Preuve d'achat présentée 3 mois de l'achat
- 100,00\$ maximum par enfant par année

**ADOPTÉE** 

## 2022-01-10.12 RÈGLEMENT 2021-637 – RÈGLEMENT UNIFORMISÉ SUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES – ADOPTION

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 6 décembre 2021 et que le projet de règlement a été déposé lors de la même séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE le règlement intitulé « règlement 2021-637 – règlement uniformisé sur la prévention des incendies » soit adopté.

ADOPTÉ

#### 2022-01-10.13 PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS LOCAUX, D'INTÉRÊT PUBLIC

IL EST POSSIBLE DE POSER DES QUESTIONS VERBALES EN PRENANT SOIN DE DIRE VOS NOMS ET ADRESSE.

CERTAINES QUESTIONS ONT ÉTÉ ADRESSÉES PAR COURRIEL AVANT LA RENCONTRE. CERTAINES RÉPONSES PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTES DU FICHIER AUDIO CAR ELLES ONT ÉTÉ RÉPONDUES APRÈS LA SÉANCE.

	INTERVENANTS		OBJETS
			NS ADRESSÉES PAR COURRIEL
	NICOLE BENOIT	Q.	Nous utilisons des petits bacs noirs et bruns pour les vidanges et le compost. Nos « déchets » sont minimes car presque tout va au recyclage. Le mode de ramassage mécanique des bacs par le camion abime nos petits bacs. La Municipalité n'offre plus la possibilité de les remplacer.  D'une part, les bacs ne sont pas très décoratifs et si notre utilisation est minime car nous sommes une très petite famille, pourquoi ne pas les rendre disponibles à nouveau?  D'autre part, si le ramasseur de bac les abimes, ne devrait-il pas en prendre la responsabilité et les réparer ou les remplacer par le même format.  Je sais que d'autres municipalités les utilisent avec satisfaction, pourquoi pas North Hatley?  Question traitée lors d'une prochaine séance
	MICHAEL GRAYSON	Q.	Concerning the stop-sign going uphill on chemin Massawippi at corner of Woodward:  I would suggest that this stop sign be removed or at least covered up in winter. It serves no useful purpose, with Woodward now being one-way down. And it can be a problem when road conditions are poor and cars have poor traction to restart the hill-climb.  The stop-sign on the downhill lane is of definite benefit to slow down traffic, in all seasons.  A good example of this has been in place for several years in Waterville, corner of rue Principale Sud and Bellevue.  We agree with this statement, and will put in place a pilot project this winter to cover the stop sign going up Massawippi, since it is difficult for cars to start again from that stop-sign. The one coming down must stay, for safety.
	Q. MICHAEL GRAYSON R.	Q.	An additional suggestion which would help to slow downhill traffic on chemin Sherbrooke would be a stop-sign for downhill traffic at the corner of Merrill or Reed. Or possibly two stops, one at Reed and a second at School Street, would work well.  We have discussed this and we agree that on Sherbrooke hill it's a good idea to put another stop sign
		R.	but have not had a chance to decide where it should be placed. We will look at that issue over the course of this winter.  How soon does the municipality plan to form a
	MICHAEL GRAYSON	Q.	committee to tackle outdated or inadequate building rules and regulations?  There is an amount put aside in this year's budget for this exact subject. A specialized firm will be given the
		R.	contract to do it and will make propositions to the council. From there, the public will be informed before making the needed changes.
	MICHAEL GRAYSON	Q.	Will this committee's mandate include exploring new approaches to development, focussed for example on affordable housing, smaller homes on smaller lots, other models of housing (terraced, duplexes, triplexes, etc.)?

	R.	I can tell you that all possibilities are on the table for this council. The council will be appointed to their committees next week. An invitation will also be sent out to the public to have them send in their application if they are interested in joining a committee.
MICHAEL GRAYSON	Q.	Will the Town look for ways to promote or implement constructive use of serviced land that is sitting idle or underused at present?
	R.	We are open to explore all topics as a council.
	Q.	Will the Town look for alternative sites for the municipal garage, one such option being at the sewage treatment site (subject to an arrangement with the Canton)?
MICHAEL GRAYSON	R.	I can tell you that this has been brought up with previous councils and was never very well received. However, note that the question is on the agenda for when we meet with the new Mayor of the Canton.
	Q.	Considérant qu'il y a des conduites d'égout municipal non-conforme et brisées situé en bordure du lac au 2160 chemin du Lac, la municipalité entend faire quoi pour remédier à la situation?  Est-ce que la ville va remplacer les conduites ou
LINDA LABRECQUE	R.	l'installer dans la rue?  Étant donné que le dossier est actuellement devant les tribunaux, il a été recommandé par notre avocat de ne pas se prononcer sur le déplacement ou le remplacement des conduites dans la rue. Nous avons eu une discussion téléphonique le 17 décembre dernier, où j'ai expliqué qu'il y avait un plan d'action qui a été soumis et accepté par le ministère de l'environnement. Nous procéderons donc avec ce plan d'action là. Tout ce qui concerne le reste des questions, nous allons tout simplement nous référer à l'avocat de la Municipalité.  Est-ce que la ville entend décontaminer le site où des
LINDA LABRECQUE	Q.	rejets d'eaux usées ont coulé dans le sol?
LINDA LABRECQUE	R. Q.	Pas de commentaire  Est-ce que ce sont les citoyens de North Hatley qui paieront pour mettre conforme (conduites d'égout) qui dessert les citoyens du Canton de Hatley?
	R.	Pas de commentaire.

	DOMINIQUE FREMINET	Q.	Depuis quelques mois nous résidons sur le chemin de la Rivière juste en face de la patinoire, qui est très achalandée, mais je me demande qui contrôle les projecteurs pour éclairer la patinoire.  Habituellement les projecteurs s'éteignent vers 22h00 (couvre-feu oblige?) mais pourquoi ils se rallument en pleine nuit (2h00 ou 3h00) et ce jusqu'au petit matin? Il me semble qu'il serait sage de tenir ça fermé pour économie d'énergie et d'argent ainsi que de respecter le protocole du ciel étoilé.
		R.	On a des programmations sur les lumières pour les éteindre à 22h comme convenu. Comme l'entretien de la patinoire se fait en pleine nuit, un éclairage est requis pour pouvoir effectuer les travaux. Nous allons nous assurer que le fournisseur ferme les lumières lorsqu'il a terminé.
	DOMINIQUE FREMINET	Q.	Certains jours l'eau du robinet a vraiment une très mauvaise odeur tant qu'olfactive que gustative, pourquoi?  Il me semble que l'usine de filtration est à la fine pointe de la technologie
		R.	On a eu une rencontre avec les opérateurs de l'usine en décembre dernier. Il y a eu des odeurs de chlore et il y a des travaux qui se font dans ce sens-là depuis le mois de décembre. La rencontre de la RIEM est prévue le 20 janvier prochain et nous allons avoir plus de réponses.
	DOMINIQUE FREMINET	Q.	Dernière question, combien y a-t-il de commerces "légaux" répertoriés sur le territoire de North Hatley? Et combien de AB&B non légaux si c'est possible de le savoir?
		R.	Sur la question du nombre des commerces légaux, on ne peut malheureusement pas répondre. On n'a pas le nombre exact, puisqu'on a beaucoup de commerces qui sont ouverts à temps partiel.

		Quand l'administration voit une situation qui ne rencontre pas les règlements concernant la location, l'inspecteur en fait part au ministère du revenu du Québec. Nous ne recevons pas de suite. Nous vous invitons à contacter le ministère du revenu du Québec pour dénoncer les situations de ce genre. C'est en travaillant ensemble qu'on peut résoudre ce problème.
LINDA LABRECQUE WILLIAM DOWNEY	Q.	We find it unfortunate that you guys aren't taking this matter seriously. You have a leaking pipe and we aren't getting answers. Your lawyer is not answering calls or letters within the appropriate time frame.
	R.	Une séance du conseil n'est pas une période de débat. Nous sommes présentement en période de questions. Vous pourrez m'envoyer un courriel pour prendre rendez-vous pour en discuter davantage.
ALEXANDRA REID	Q.	I respectfully disagree with M Grayson. If the stop sign is taken out, people will be flying up Massawippi. Please reconsider your decision to remove it.
	R.	It's going to be difficult to please everyone. That is why we are going to try this pilot project, and see how it goes.
NICOLE BENOIT	Q.	J'ai vu un documentaire qui disait que les sacs compostables n'étaient pas acceptés par tout le monde. Sani-Estrie sont-ils capables de les prendre? S'ils ne sont pas capables, ce serait très important que les citoyens sachent qu'ils ne peuvent pas en utiliser.
	R.	Nous allons nous informer à ce sujet.

#### 2022-01-10.14 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 h 51 les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

MOI, MICHEL DESROSIERS, propose que la séance soit levée et fermée.

Marcella Davis Gerrish
Mairesse

Benoit Tremblay
Directeur général et Secrétaire-trésorier

Je, MARCELLA DAVIS GERRISH, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.